



PV n° du 06 novembre 2023.

Membres présents : Mmes Gerardy, Cerrone

Mrs Dardinne, Dheur, Germay, Grignet, Halin, Lejeune, Lerousseaux.

Invités présents : Mme Joliet (CDA), Mrs Gustin et Lange (CJP)

Le Président souhaite la bienvenue à tous et nous approuvons le PV 03 à l'unanimité.

° Analyse des courriers reçus

- Courrier de Mr Jean-Luc Ventat adressé à tous les groupes parlementaires de l'awbb, tous les clubs de l'awbb, tous les CP et au CDA.

Le mail a attiré l'attention des différents groupements parlementaires et du CDA.

Le sujet est en discussion et fera l'objet d'une proposition de la part du CDA.

En attendant, le système informatique affiche une alerte lorsqu'il y a un manquement. C'est peut-être une alerte sans conséquence mais il est vivement conseillé de vérifier avant de valider la feuille afin d'éviter les forfaits et amendes.

Il existe depuis cette saison la possibilité d'affilier des personnes comme simple officiel de table. La « licence officiel de table » est gratuite puisqu'il ne s'agit pas d'une licence à proprement parler. C'est juste la possibilité d'ajouter un affilié d'un autre club pour qu'il apparaisse dans « Big Captain » pour la feuille.

Pour les problèmes de délégués, il existe le PC3 qui permet d'affilier une personne dans 2 clubs différents pour lui permettre d'être délégué dans les 2 clubs.

° Commission Législative : Rien de particulier à signaler sauf, qu'on constate que seulement 30% des clubs de l'awbb sont en ordre de statuts. Pour rappel, les clubs doivent se mettre en ordre avant la fin de l'année 2023. Il devient donc urgent de faire la mise à jour des statuts. Un mail de rappel a été envoyé par le secrétariat général aux différents clubs.

° Commission Financière : Les membres de la commission vont collecter l'ensemble des questions à soumettre au CDA. Au niveau du budget 2024, le montant prévu au niveau des amendes des clubs est plus ou moins stable sauf en province de Liège où le montant prévisionnel est en augmentation de 8%. Globalement les chiffres sont stables, il y a une augmentation du montant facturé aux clubs qui se justifie par l'indexation du TTA et donc des licences collectives.

° 3x3 : Rien à signaler depuis la dernière réunion. Mr Grignet A. nous tiendra informé de toutes les activités.

° Relation entre CP et Parlementaires : Me Gerardy a participé à la réunion plénière. Il a été convenu d'organiser prochainement une réunion des 3 comités. Comme demandé par M. Fraiture, Michel Halin, président des parlementaires liégeois, demande officiellement l'autorisation à Benjamin Riga de faire publier le PV des réunions parlementaires sur le site du CP Liège.

Le CDA nous informe qu'il y a un projet de réforme du championnat national dames. Plusieurs idées sont sur la table mais sa mise en place n'est pas prévue avant la saison 2025-2026.

Le groupe de travail de la réforme de l'awbb (awbb 2.0) a été mis en veille mais va reprendre prochainement.

Au niveau du CJP, il y a actuellement 56 dossiers ouverts dans la province de Liège contre une dizaine dans les autres provinces. C'est énorme.

Cela concerne principalement des matchs de jeunes.

Et il y a beaucoup de dossiers à traiter en urgences.

Au niveau de la procédure d'urgence, le délai devrait être allongé. Il passera de 3 jours à 5 jours mais ce point doit encore être voté.

Prochaine réunion le 4 décembre 2023 à la Maison des Sports.

Cet avis tient lieu de convocation pour les Parlementaires (dès 19.00) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 19.30)

Pour le PARL-LG
Silvana Cerrone
Secrétaire